

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 8 juillet 2010, à 19h30 au Centre de Plein Air 4 Saisons.

1. **OUVERTURE**

Étaient présents :

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Monsieur le maire         | Denis Racine                               |
| Mesdames les conseillères | Hélène D. Michaud et Johanne Tremblay-Côté |
| Monsieur le conseiller    | Grégoire Dubé                              |

Était absent :

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Monsieur le conseiller | François Garon |
|------------------------|----------------|

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assiste également à la séance, Madame Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 - Ouverture
- 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. **Résolutions**
  - 4.1 Levée de la servitude de non construction numéro 10648
  - 4.2 Aménagement d'un terrain de volley-ball secteur Club Nautique – Autorisation et financement
- 5 - Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
- 6 - Clôture de la séance
- 7 - Levée de la séance

---

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

**CONSIDÉRANT** qu'un projet d'ordre du jour a été transmis aux membres du Conseil dans les délais légaux;

**II EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 Levée de la servitude de non construction numéro 10648

**ATTENDU QUE** 3 519 325 Canada Inc. a déposé le 28 février 2008 une demande de lotissement aux fins de créer les lots 4 173 927 à 4 173 931;

**ATTENDU QUE** le Conseil de Ville a autorisé, lors de la séance ordinaire du 16 juin 2008, l'émission du permis de lotissement à la condition, que les lots ainsi créés devront être grevés d'une servitude de non-construction en faveur d'un immeuble appartenant à la municipalité, d'une durée de cinq (5) ans;

**ATTENDU QUE**, dernièrement la Ville de Lac-Sergent a créée la zone 16-H et de surcroît modifié le plan d'urbanisme et la réglementation en conséquence;

**ATTENDU QUE** le Conseil de Ville a de nouveau autorisé, le 21 juin 2010, l'émission d'un permis de lotissement pour la création de six nouveaux lots adjacents au chemin des Hêtres, conditionnellement à ce que cinq des six lots ainsi créés ne devront pas faire l'objet de construction, ni de demande de permis de construction avant le 15 avril 2011, à l'exception d'un seul lot;

**EN CONSÉQUENCE**, il est

**PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

10-07-175

**QUE** le lot numéro 4 601 576 fasse l'objet d'une levée de servitude de non construction tel qu'il appert au permis de lotissement émis le 21 juin 2010 par la Ville de Lac Sergent;

**QUE** monsieur Denis Racine, maire et Josée Brouillette, secrétaire-trésorière soient par la présente, autorisés à signer le contrat notarié de la levée de la servitude de non construction;

**QUE** tous les frais inhérents à cette démarche soient pris en charge par le propriétaire dudit terrain.

4.2 Aménagement d'un terrain de volley-ball secteur Club Nautique – Autorisation et financement

**ATTENDU QUE** monsieur Grégoire Dubé, conseiller a déposé son rapport concernant les coûts pour l'aménagement d'un terrain de volley-ball sur le terrain du Club Nautique;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Hélène D. Michaud, conseillère

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

10-07-176

**QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac Sergent autorise les travaux de construction d'un volley-ball adjacent au Club Nautique, tels que proposés dans le rapport de monsieur Grégoire Dubé, conseiller daté du 5 juillet 2010, lesquels travaux sont estimés à 5 000\$:

**QUE** les sommes nécessaires au financement de ces travaux soient imputées dans le Fonds réservé aux parcs et terrains de jeux.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS

Aucune question.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

10-07-177

**IL EST PROPOSÉ** par M. Grégoire Dubé, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** la séance soit levée à 19h50.

**Certificats de crédits**

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

**EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce \_\_\_\_\_(date)**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Denis Racine  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette  
Directrice générale et sec.-très.**